

Nom de la sentinelle : Stourba63
Date : 17/05/2023
Commune (code postal) : 63 670
Références ortho-photo : IGN 2022

Grille d'appréciation de la qualité agro-écologique d'une haie ou d'un alignement d'arbres(100 m)					
Critères	Fonction (hydrologique/biodiversité/agronomique/paysager-sociétal-cadre de vie)	Facultatif/obligatoire	Évaluation	Observations/Particularités	
haie perpendiculaire au sens de la pente	hydro	Absence / présence (2 points)	Facultatif	2 points	perpendiculaire sur 76 m. linéaire
Haie perpendiculaire au sens de la pente et zone de Cultures (en amont)	hydro/agro	Absence / présence (2 points)	Facultatif		
Haie bordure de cours d'eau, de fossés ou d'étang, de mare, de zones humides (moins de 5 m)	hydro	Absence / présence (2 points)	Obligatoire	2 points	Haie parallèle à un fossé sur 57 mètres
Diversité des essences ligneuses présentes	biodiv	* 2-5 espèces (0,5 points) * 6-10 espèces (1 point) * 11-15 espèces (1,5 points) * > 15 espèces (2 points)	Facultatif	1,5 points	12 espèces : frêne, aubépine, cornouiller, troène, églantier, sureau, clématite, lierre, ronce, framboisier, vigne, rosier
Composition (3 essences ligneuses majoritaires)	biodiv	Citer les essences : prunier, aubépine, frêne	Facultatif	pas d'évaluation	lierre, framboisier, troène
Présence d'essences ornementales/horticoles	biodiv	Citer les essences :	Facultatif	pas d'évaluation	Troène, framboisier, vigne, rosier
Largeur pied de haie (emprise ligneuse) (au delà de 10 mètres ce n'est plus une haie!)	hydro/agro/biodiv/paysager-sociétal	* 1 < L < 2m (2 points) * 2 < L < 4m (5 points) * > 4 m (8 points)	Obligatoire	2 points	1 mètre et 2 mètres sur segment central (Photos)
Bande enherbée (noter chaque côté sur la photo ou carte jointe)	hydro/biodiv	Côté 1 : * 0 < L < 1m (0,5 point) * L > 1 m (1 point) Côté 2 : * 0 < L < 1m (0,5 point) * L > 1 m (1 point) Côté 1 et 2 : * 0 < L < 1m (1 point) * L > 1 m (2 points)	Obligatoire	0,5 points	1 m sur les segments de 25 et 32 mètres
Bois mort ou partiellement mort sur pied ou au sol (on regarde un échantillon de 100m de la haie)	biodiv/agro	Présence = 4 points	Obligatoire		
Présence de très gros bois vivant : diamètre (supérieur à 40 cm) (on regarde un échantillon de 100m de la haie)	biodiv/agro/paysager-sociétal	* 1 arbre / 100 m (3 points) * 2 arbres / 100 m (4 points) * > 3 arbres / 100 m (6 points)	Obligatoire	3 points	1 arbre sur le segment de 16 mètres (voir photo)
Arbres vivants porteurs de micro habitats					
Arbres porteurs de cavités (on regarde un échantillon de 100m de la haie)	biodiv/agro	* 1 arbre sur 100 m (2 points) * 2 arbres sur 100 m (3 points) * 3 arbres sur 100 m (4 points)	Obligatoire		
Type d'arbres à cavités (Têtard - Émonde - Autres)	biodiv/agro	Citer le type d'arbre à cavité : autre	Obligatoire	pas d'évaluation	arbres têtards + émondés
Autres éléments favorables à la biodiversité (Fente ou décollement d'écorce, Nécrose - Grande plage de bois sans écorce, Présence de lierre) (on regarde un échantillon de 100m)	biodiv/agro	* 1 arbre sur 100 m (2 points) * 2 arbres sur 100 m (3 points) * 3 arbres sur 100 m (4 points)	Obligatoire	4 points	Fente ou décollement d'écorce, présence de lierre (photo n°3)
Facteurs extérieurs indépendants de la haie seule					
Présence d'un talus (hauteur >=0,5m et largeur >=1m)	biodiv	Absence / présence (2 points)	Obligatoire	2 points	Sur 76 mètres à l'ouest et à l'est en bord du chemin
Présence d'un muret	biodiv	Absence / présence (2 points)	Obligatoire		
Haie orientée perpendiculairement au vent dominant, et située à moins de 100 m d'un bâtiment	Paysager-sociétal	Absence / présence (2 points)	Facultatif	2 points	Bâtiment 40 m2 à l'intérieur et autre bâtiment à 50 mètres sur un site au relief en entonnoir constituant un obstacle physique au vent régulier et dominant du Sud.
Orientation de la haie par rapport au soleil permettant un ombrage des troupeaux l'après-midi (en plein été), parcelle utilisée pour le pâturage	agro	Absence / présence (2 points)	Obligatoire		
Proximité d'un axe principal	Paysager-sociétal/biodiv	Absence / présence (4 points)	Obligatoire	4 points	Route Départementale 52
Bord de chemin de randonnée	Paysager-sociétal	Absence / présence (2 points)	Obligatoire	2 points	Chemin de PR en bordure à l'Est
Entrée de village	Paysager-sociétal/biodiv	Absence / présence (4 points)	Obligatoire	4 points	A 90 mètres
Connectivité avec d'autres haies ou bois :					
Intégré dans un paysage bocager (à observer sur carte au préalable)	Hydro/biodiv/agro/paysager-sociétal	* moyennement dense (4 points) * ouvert de plaine(8 points)	Obligatoire	4 points	Paysage bocager du Val d'Auzon (photo n°1)
Clôture de protection (noter le côté sur la carte ou la photo de la haie) : côté 1 / côté 2 / Milieu		Préciser la localisation de la clôture :	Facultatif	pas d'évaluation	
Interventions récentes : * Désherbage chimique * Coupe à blanc >25m * Arrachage * Recépage ou taille de formation ou élagage * Broyeur ou lamier en sommet / taille partielle * Broyeur ou lamier en façade / sur 1 côté * Broyeur ou lamier en façade / sur 2 côtés		Préciser le type d'intervention :	Facultatif	pas d'évaluation	Recépage et taille de formation et élagage
Évaluation globale de la haie			33 points		

Localisation (points GPS, lieu-dit, route, chemin, n° de parcelle cadastrale)

ORCET - Lieu dit Le Coing - Parcelle AH n°131 et 132 (haie 101 mètres en 4 segments rapprochés)



Haie centrale de 25 mètres (2 m de large)



haie perpendiculaire au sens de la pente ET zone de Cultures	En plus du rôle de régulation de l'eau, ces haies vont permettre de capturer une partie des molécules érodées et ralentir la force érosive de l'eau. L'idéal est que la haie soit accompagnée d'un surlet herbeux.
connectivité avec un point d'eau et haie parallèle au point d'eau	Les ripisylves et haies de bordure de zone humide jouent des rôles de filtration de l'eau qui s'écoulent jusqu'à ces espaces humides. Cette efficacité de filtration est proportionnelle à la largeur de la haie. Les chiffres annoncés sont ce qui se présente en AURA. En général ces haies sont peu larges et limitées à un simple réseau d'arbres et arbustes de 1 m de large maximum, puis on a des haies un peu plus larges (1-5 m), et rarement des haies de plus de 5 m de large, qui s'installent alors à des petits bosquets alluviaux.
Diversité des essences ligneuses présentes (Cf. fauvard des essences de haie) hors présence d'essences ornementales ou horticoles (exemple des)	Les plantes herbacées ne sont pas prises en compte Plus le nombre d'essences ligneuses sera important, plus les espèces indigènes à ces essences seront présentes et donc plus la biodiversité sera importante.
Largeur de la haie	Plus la végétation de la haie sera haute, large et dense, plus les conditions micro-environnementales seront proches de celles des milieux forestiers. Dans ce cas, les peuplements pourront contenir plus d'espèces d'ambiance fraîche voire forestières. La largeur de la haie joue aussi un rôle de filtration fondamental des intrants chimiques.
Bois mort ou partiellement mort sur pied ou au sol : Arbres, chandelles, souches, volis...	En forêt comme dans les haies, le bois mort est essentiel pour beaucoup d'espèces animales et végétales. Il est aussi essentiel pour l'accueil d'auxiliaires de culture.
Présence de très gros bois vivant : diamètre > 40 cm	Les très gros bois vivants sont si pris en compte car ils permettent la création de grandes cavités indispensables à de nombreuses espèces. Il est aussi essentiel pour l'accueil et le refuge d'auxiliaires. Les gros bois vivants jouent un rôle essentiel en terme de régulation de l'eau et de filtration des intrants chimiques. Il est enfin dans l'inconscient collectif source de bien-être et un élément fort du paysage.
Arbres vivants porteurs de micro habitats	
Arbres porteurs de cavités (notamment arbre têtard ou émondé)	Ces éléments constituent des habitats pour de nombreuses espèces.
Fente ou décollement d'écorce	Arbre émondé, arbre dont on supprime les branches latérales pour favoriser la croissance de rejet, qui sont exploités périodiquement comme petit bois ou comme chauffage pour les animaux. (Les arbres émondés sont choisis parmi les arbres de haie ou d'alignement : châtaie, chêne, frêne, orme, peuplier, saule.)
Nécrose - Grande plage de bois sans écorce	Arbre têtard : arbre au tronc court surmonté d'une "tête" et d'une couronne de branches. Ce port est
Présence de lierre	Facteurs extérieurs indépendants de la haie seule
Présence d'un talus	talus ou muret : ces habitats sont considérés comme des écosystèmes à part entière. Ainsi, leur présence augmente le potentiel d'accueil de biodiversité.
Présence d'un muret	
Haie orientée parallèlement au vent dominant et/ou vent du Nord	À proximité du bâti, les haies régulent la force du vent, abritent les canalisés, filtrent l'air, améliorent de la biodiversité, créent un cadre de vie... À noter le rôle essentiel de haies "libre ardoise" à proximité d'une espèce cultivée et traitée. Les haies peuvent réduire jusqu'à 90 % des molécules phytosanitaires en cas de dérive.
Orientation de la haie par rapport au soleil permettant un ombrage des troupeaux l'après-midi (en plein été)	Au delà de 30 degrés, les animaux souffrent de la chaleur. A l'ombre d'un arbre, il fait 5 à 15 degrés de moins. Les animaux consomment alors moins d'eau et se baignent pas en production.
Proximité d'un axe principal (route départementale : filtration de l'air, limitation du bruit)	à proximité d'une route, les haies régulent la force du vent, filtrent l'air et créent un cadre de vie... elles constituent un véritable corridor biologique.
Bord de chemin de randonnée	en bordure de chemin rural, une haie permet d'abriter les usagers des grosses chaleurs et du vent et crée un cadre de vie.
Entrée de village	en entrée de village, les haies régulent la force du vent, filtrent l'air et créent un cadre de vie... elles constituent un véritable corridor biologique.
Connectivité avec d'autres haies ou bois	
Intégré dans un paysage bocager dense, moyennement, ou ouvert de plaine	Même le bocage est dense plus la haie revêt de l'importance au regard de l'ensemble des critères